

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 54 (2007)

Heft: 6

Artikel: Au service du meeting Bex07

Autor: Mathey, René

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-370644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

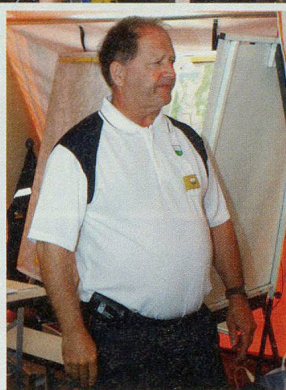
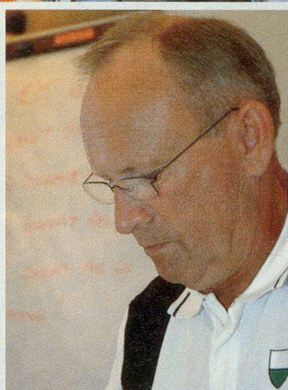
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

L'ÉTAT-MAJOR CANTONAL DE CONDUITE (EMCC) VAUDOIS S'EXERCE

Au service du meeting Bex07

Avec sa situation géographique particulière et le genre d'événement qui s'y déroule, soit un meeting d'aviation, l'exercice Bex07 constitue un «terrain» d'entraînement idéal, permettant de mettre en œuvre pratiquement l'ensemble des partenaires (sapeurs-pompiers, gendarmerie, protection civile) à la protection de la population. Pourtant, qu'on le veuille ou non, le concept et les différentes missions, ainsi que les échelons et les structures de l'EMCC restent une inconnue pour le grand public et les médias. C'est pourquoi, à l'occasion du dernier numéro d'action, le soussigné a décidé d'aller un peu plus loin que le «simple» récit d'un exercice.

RENÉ MATHEY

Dans le canton de Vaud, et depuis longtemps déjà, la protection des citoyens a été un élément clé de la politique de sécurité cantonale. Rappelez-vous Lucens: la première centrale nucléaire de Suisse avait été mise en chantier en été 1962, à l'ouest de Lucens. Cette installation souterraine à caractère expérimental a fourni de l'électricité au réseau public pour la première fois le 29 janvier 1968. Une année plus tard, le 21 janvier 1969, un élément combustible surchauffé était détruit. Des gaz inertes radioactifs se sont alors échappés dans la caverne. Le réacteur a été arrêté définitivement; il n'y a pas eu de fuites radioactives dans l'environnement.

A la suite de cet événement, le Conseil d'Etat décida de la mise en place d'une «Organisation des secours en cas de catastrophe» (ORCA) dont il confia la mise en place au Département de la justice, de la police et des affaires militaires, par le Service de la sécurité publique/Police cantonale. Cette structure d'intervention devint effective en 1970. Pour mémoire, une partie des locaux de surface et

souterrains (bien loin du réacteur totalement isolé par sa gangue de béton) est utilisée comme entrepôt décentralisé pour la protection des biens culturels (PBC) ainsi que de quelques laboratoires.

Parmi les nombreuses missions d'ORCA, on relèvera celle-ci: «Ordonner les mesures préparatoires en prévision d'un événement, d'une situation extraordinaire ou d'une manifestation publique susceptible de déboucher sur une mise sur pied du plan ORCA.» Il est aidé dans ses missions par l'Observatoire cantonal des risques (OCRI), soit de tenir à jour un inventaire des grands risques sociétaux, naturels ou technologiques recensés par les services partenaires et d'en faire un rapport à ORCA.

La situation décrite ci-dessus correspond à ce que l'on appelle la «situation ordinaire». Pour des situations extraordinaires et des états de nécessités, c'est l'EMCC qui prend le relais, avec les missions suivantes: «Proposer au Conseil d'Etat le déclenchement du plan ORCA ou requérir son approbation si les circonstances ont justifié une mesure d'urgence.

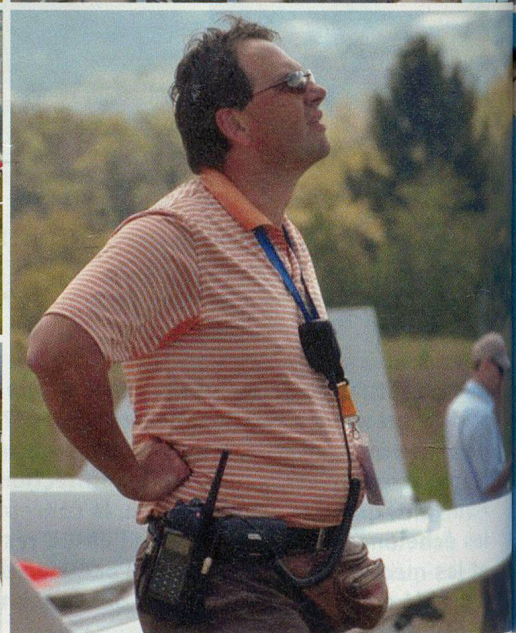
De plus, il conduit les opérations et coordonne l'engagement des services partenaires. Il évalue en permanence l'évolution de la situation, renseigne le Conseil d'Etat sur ce point et, si nécessaire, lui propose les mesures imposées par les circonstances. Il lui incombe aussi de proposer au Conseil d'Etat le recours à l'aide intercantonale, fédérale ou transfrontalière et de prendre toute autre mesure nécessitée par les circonstances.»

Pour répondre à toutes ces exigences et autres missions, il paraît évident que des moyens importants doivent être mis en œuvre pour la formation, le perfectionnement, le travail en commun des différents partenaires, etc. Ce qui signifie qu'au-delà des seules actions de formation, les exercices, voire des interventions réelles (exemple: inondations dans le Chablais) prennent toute leur signification.

Premier exercice d'envergure

Le 9 juillet 2002, les Conseils d'Etat des cantons de Genève, du Valais et de Vaud ont signé avec la Préfecture de la Haute-Savoie le «Plan multilatéral de secours sur le lac Léman». Ce document pose les règles d'engagement, de commandement et de coordination des secours entre les différents partenaires suisses et français, publics et privés, en cas d'accident ou de catastrophe sur le lac Léman.

C'est ainsi que l'exercice Léman 07 voit le jour. Le scénario prévoit qu'environ 300 passagers se trouvent à bord d'une unité de la CGN lors d'une course régulière sur la ligne Lausanne-Evian. Soudain une explosion avec un début d'incendie a lieu dans la salle des machines. La fumée envahit une partie



du bateau qui est devenu ingouvernable. Cette trame sert de point de départ pour tester la mise en opération des dispositifs d'intervention. Il demandera, sur le plan suisse, quelque 400 intervenants des différents partenaires (voir photo page 41).

Un autre exercice, «Pédulive 07», illustrera de manière concrète d'autres types de dangers relativement pervers, capables de causer des dégâts économiques et sociaux de grande envergure. Comme on le sait, les cas confirmés de foyers de grippe aviaire chez les volailles domestiques (H5N1) en Hongrie, Angleterre et Russie en début d'année ont démontré à quel point ce risque est d'actualité malgré l'absence de cas avérés parmi les oiseaux sauvages. En outre, le risque d'une autre forme d'épizootie ne peut être exclu.

Ainsi, «Pédulive 07» est un exercice élaboré en partenariat avec l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), le Service vétérinaire (SVET) et l'armée par la région territoriale 1 qui vise à entraîner la collaboration de moyens civils et militaires en engagement subsidiaire

dans le cadre d'un dispositif de lutte contre les épizooties comprenant plusieurs foyers.

Le meeting de Bex07

Ainsi que le décrit le rapport officiel de l'EMCC, «Le meeting aérien Bex07 est le 11^e réalisé sur l'aérodrome des Placettes, le dernier ayant eu lieu en 1998. Cette manifestation locale a une renommée internationale. Il s'agit du plus grand meeting avec piste en herbe d'Europe et du plus important se déroulant en Suisse cette année. Sur le plan de la sécurité, un tel événement est significatif à l'échelle de notre canton. Les autorités se doivent de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité des personnes et des infrastructures. Les risques intrinsèques liés aux activités aériennes doivent être particulièrement bien maîtrisés. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) édicte des règles très strictes ayant valeur de canevas de base pour les mesures générales de sécurité. En plus de ces dangers spécifiques, le rassemblement d'autant de personnes génère évidemment des

problèmes de sécurité importants, que ce soit dans le domaine des transports ou dans les aspects sanitaires, par exemple.»

Dans ce cadre très particulier, le rôle de l'EMCC tenait aussi de soutien et de moyen d'intervention efficace à une organisation qui a pu se concentrer sur ses propres objectifs. La coordination entre l'organisateur du meeting et l'EMCC s'est faite avec la responsable de la sécurité, Michèle Cherubini et le président du Comité, Jacques Berger.

On le disait dans le résumé de l'article, outre la qualité des participants volants, le caractère bucolique de Bex pose des problèmes dont on n'ose mesurer l'ampleur en cas de lignes à haute tension, vallée encaissée, usines chimiques, réserve de carburant, raffinerie. Il est bien évident que dans ce cadre-là, l'Office fédéral de l'aviation civile édicte un cadre et des conditions de sécurité très stricts que l'organisateur seul ne peut assumer.

C'est ainsi qu'un groupe de projet a vu le jour, mandaté par le chef de l'EMCC, le col Denis Froidevaux, et regroupant des repré-



sentants de tous les partenaires de la protection de la population, de même que des personnes clés de différentes autres entités. Cette équipe a été dirigée par le lieutenant-colonel Pierre-Alain Masson, commandant de l'Office régional de protection civile Riviera. Des instances valaisannes firent également partie de cette structure, entérinant le caractère intercantonal de l'événement, vu sous son angle sécuritaire. Le service a pu coordonner la planification de sécurité de la manifestation dès les premières heures. Il est important de souligner que chaque partenaire (police cantonale, SDIS, services sanitaires, etc.) reste leader dans son domaine de compétence, la charge du groupe de projet étant de parvenir à un concept cohérent et rationnel, tant du point de vue technique que financier.

Tout au long de la manifestation, l'état-major de sécurité peut se baser sur un poste de commandement de l'engagement (PCE). Cette structure mobile sous tentes regroupe autour du Tactical Operation Center (TOC) des espaces dédiés aux principaux partenaires

(police, SDIS, services sanitaires, sécurité de l'organisateur). Ces derniers disposent de leur véhicule de transmission, faisant ainsi le lien entre les éléments dans le terrain et l'état-major. Le réseau de conduite est basé sur le système Polycom, chaque partenaire conservant, le cas échéant, son système particulier à l'échelon opérationnel. Une salle de conduite permet la tenue de rapports et complète cette infrastructure de commandement.

Dans la semaine qui précède le meeting, l'état-major de sécurité installe son infrastructure et supervise le montage des renforcements du terrain et de la signalétique. Le SSCM donne de nombreuses formations au profit de toutes les personnes impliquées dans la sécurité du meeting, bénévoles comme professionnels. Techniques de transmission, concept d'évacuation, exercice d'état-major, règles d'engagement et bases légales: les domaines sont variés et touchent à tous les aspects de la sécurité.

Sur place, on a pu constater l'efficacité du système, tant dans ses aspects visibles que dans

l'imperméabilité des accès non sécurisés. Notons aussi l'amabilité de tous les partenaires ainsi que leur patience, face à des spectateurs pas toujours, on va dire, disciplinés. Pour mémoire, plus de 400 personnes (tous partenaires confondus) ont été engagées.

Petites critiques...

Assez curieusement, les faiblesses que l'on a constatées se trouvent du côté des organisateurs de la manifestation. Par exemple, pourquoi ne pas avoir prévu un endroit réservé aux seuls intervenants chargés de la sécurité, de façon à leur offrir un lieu de détente, et non d'attente interminable, ne serait-ce que pour manger en toute tranquillité.

Visiblement, cette forme d'amateurisme qui s'exprimait aussi vis-à-vis des spectateurs passait mal. Y compris d'ailleurs pour les lieux d'aisances, notamment celles réservées aux femmes, qui ne répondaient et de loin pas à l'affluence. Le rapport qualité-prix n'était pas à la hauteur de l'événement. Dommage, parce que la fête fut belle. □